

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 28 AVRIL 2014 A 20 H 15

Présents à la séance : 28

L'An Deux Mil Quatorze, le **28 AVRIL 2014 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
29 Avril 2014

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

4^{ème} séance 2014.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL
Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET
Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE
Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE
Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL
Olivier, Conseillers Municipaux.

Objet : Budget bois : créance irrécouvrable.

Absente excusée ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie à M. PIERRAT Benoît

N° 65/2014

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Philippe SALÉRIO, Maire-adjoint, fait savoir au Conseil
Municipal qu'il est nécessaire d'admettre en non-valeur la somme de 5 257, 25 € sur le budget
forêt, la scierie Christoph frères ayant été mise en liquidation judiciaire et sa dette étant
irrécouvrable.

L'Assemblée délibérante en décide ainsi unanimement, la dépense
intervenant sur l'article 6542 du budget 2014 des forêts.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,